

LA LETTRE DU COMITÉ DE QUARTIER SAINT-CLÉMENT N° 57

Parc des Ormeaux F88 – 51 rue Michel-Ange – 34070 Montpellier – Tél. 09 66 87 56 53
comitedequartier.saintclement@gmail.com – www.montpellier-saint-clement.org
Siret: 48042502400019



Le mot de la présidente

Dans notre Languedoc, la chaleur estivale est habituelle ! Dès que l'été arrive, nous voyons nos carrés de verdure prendre une teinte jaune paille et de cette chaleur tant recherchée par les « gens du Nord » nous savons nous accommoder. Fermer ses volets pendant la journée, rester calfeutrés autant que possible, sortir « à la fraîche » comme on dit dans la région !

Mais cette année ce fut différent.

Deux épisodes caniculaires insupportables ont marqué l'été avec de nombreux incendies. Nous avons pu voir au-dessus de nos têtes de véritables ballets de canadiens allant déverser des tonnes d'eau sur des feux menaçant des habitations ; nous n'avons trouvé aucune fraîcheur pendant les nuits. Dans la journée, la température oscillait autour de 45°C, des arbustes brûlés par le souffle chaud. Jamais la température n'avait autant fait souffrir la végétation. Cette chaleur a légitimement inquiété les habitants.

Nous ne pouvons plus nier les effets du dérèglement climatique ; il ne s'agit plus d'un vague concept débattu par quelques spécialistes dans les journaux, à la radio ou sur les plateaux de télévision. Et le phénomène ne s'est pas limité au Languedoc. L'inquiétude touche de plus en plus de gens et nous nous demandons quelle Terre nous allons laisser à nos enfants.

Mais comment faire pour lutter contre une évolution qui semble inéluctable ?

Nos actions individuelles, coordonnées dans un mouvement collectif, peuvent être un élément de la solution. De toute façon, cela fait partie de nos possibilités immédiates d'action préférables à un aveu d'impuissance.

Notre Comité de quartier a opéré, en avril, sa deuxième opération de nettoyage et c'est ensuite avec enthousiasme et volonté que nous avons, avec d'autres comités de quartier, pris notre place dans un grand mouvement international appelé « World CleanUp Day » ! Cette coordination contre la pollution qui nous assaille participe au sauvetage de notre planète. Cette matinée qui a eu lieu le 28 septembre (elle était prévue le 21 septembre, mais ce jour-là c'est... la pluie tant attendue qui nous a obligés à reporter l'action) a été un élan permettant de se sentir utiles et concernés.

Nous espérons aussi que cela pourra contribuer à modifier les habitudes des « pollueurs » jetant leurs papiers, voire des détritiques, sur les trottoirs. En effet, notre quartier est un petit bout de cette planète maltraitée.

Chacune de nos actions allant dans ce sens, si minime soit-elle, est donc bonne à prendre.

Participez plus nombreux encore à ces actions de sensibilisation ; venez aussi voir les réalisations des membres du « jardin partagé » qui agissent dans le même sens.

C'est par l'implication de tous, à tous les niveaux, que notre planète pourra rester vivable !

Adéhila Ravese

Assemblée Générale vendredi 13 décembre 2019 à 18 heures

à la salle du Castelet
211 avenue Marius Carrieu

*Vous pouvez dès à présent déposer votre candidature
au conseil d'administration par téléphone, mail ou
à l'adresse du siège*

Suivie du verre de l'amitié

Galette des rois et tombola dimanche 19 janvier 2020 à partir de 16 heures

Salle du Castelet

Entrée libre

Opération nettoyage de printemps

Samedi 28 mars 2020

à partir de 10 heures

rendez-vous à l'entrée du parc Las Casas

Cette opération sera suivie d'un apéritif

Vide-greniers

Dimanche 26 avril 2020

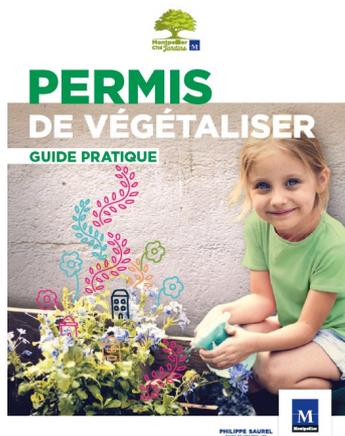
de 8h30 à 15h30

dans le parc Bartolomé de Las Casas

Pour vendre, s'inscrire à l'adresse mail ci-dessus
(réservé aux vendeurs non professionnels – priorité est
donnée aux habitants du quartier)

De belles couleurs, de bonnes odeurs... une bonne humeur

« Un bout de jardin dans chaque rue de Montpellier, à portée de main de tous les citoyens qui le souhaitent. »



C'est notre Maire, Philippe Saurel qui le dit. Car en effet, pour notre quartier, notre rue, des permis de végétaliser sont accordés aux personnes intéressées par ce projet.

Une étude de faisabilité sera effectuée (sécurité, circulation, domaine public/privé).

Des bacs en bois remplis de terreau peuvent être posés avec des plantes grimpantes, des micro-fleurissements le long d'un mur, au pied d'un arbre, etc.

Il y a une procédure individuelle à respecter, en deux temps :

Tout d'abord s'inscrire sur le site internet de la Mairie : www.montpellier.fr/permis-de-vegetaliser et remplir le formulaire.

La Direction Paysage et Biodiversité de la Ville fournit un formulaire également à remplir. C'est une attestation sur l'honneur nécessaire pour obtenir le permis.

En effet, il faut être propriétaire ou avoir l'accord du propriétaire pour une habitation individuelle ou un local professionnel.

Dans le cas d'une copropriété il faut avoir l'accord du syndic.

L'attestation complétée et signée peut être retournée par voie postale à :

Direction Paysage et Biodiversité, 2733 avenue Albert Einstein, 34000 Montpellier.

Ou par mail : dpb@ville-montpellier.fr

Des membres du CA Comité de quartier ont consulté les commerçants qui ont tous répondu favorablement à ce projet : le bureau de tabac, la pharmacie, la pizzeria, la boulangerie, la crêperie, le primeur et même le cabinet de kinésithérapie.

Cette action fait l'unanimité car elle permet un embellissement des murs très facile à réaliser.

Plusieurs quartiers ont déjà bénéficié des plantations : Figuerolles, Celleneuve, le centre historique, Les Arceaux, etc.

Tous nos espoirs sont entre les mains des habitants afin que ce quartier puisse être embelli et devienne un petit bout de jardin fleuri où la convivialité est au rendez-vous.

J. Saltel

M Direction Paysage et Biodiversité
Ville de Montpellier

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)
demeurant :

numéro de téléphone :

solicite la création d'un micro-fleurissement auprès de la Ville de Montpellier dans le cadre du Permis de Végétaliser.

Je sollicite la création de ce micro-fleurissement
 sur le trottoir accolé à mon habitation
 sur le trottoir accolé à mon local professionnel, adresse :

J'atteste sur l'honneur

Dans le cas d'une habitation individuelle ou d'un local professionnel
 être propriétaire ou avoir l'accord de mon propriétaire pour la mise en place du micro-fleurissement.

Ou
Dans le cas d'une copropriété
 avoir l'accord de mon syndic de copropriété pour la mise en place du micro-fleurissement.

J'ai pris connaissance que la Ville ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'éventuelle remontée d'humidité à travers les murs, d'infiltration d'eau en sous-sol ou tout autre dégat pouvant provenir de la création de cette parcelle.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

à Montpellier, le

Signature :

Merci de nous retourner cette attestation complétée et signée
par voie postale à :
Direction Paysage et Biodiversité, 2733 avenue Albert Einstein, 34000 MONTPELLIER
ou par e-mail à : dpb@ville-montpellier.fr

N'oubliez pas de faire également votre demande de Permis de végétaliser sur le site internet
www.montpellier.fr/permis-de-vegetaliser en remplissant le formulaire d'inscription

montpellier.fr | VILLE DE MONTPELLIER
1, place Georges-François - 34000 Montpellier Cedex 2 - Tél. : 04 67 34 10 00

Le fonctionnement du jardin partagé

De nouveaux habitants se sont installés dans notre quartier Saint-Clément et ne connaissent peut-être pas le jardin partagé qui se trouve dans le parc Bartolomé de Las Casas, avenue Saint-Clément.

En janvier 2016 a été créée l'Association des Jardins partagés du quartier Saint-Clément. Pour y adhérer, il est demandé une cotisation de 10 € par an. Les adhérents se retrouvent au jardin les mercredis et dimanches soir – de 17 heures à 19 heures en hiver, et de 18 heures à 20 heures en été – pour y travailler ensemble, selon un programme établi en commun. Nous veillons à jardiner selon les principes de la permaculture. A la fin de nos deux heures de jardinage, nous nous partageons les récoltes : en été, des tomates, courgettes, aubergines, poivrons, concombres, haricots verts...

en hiver, des courges de toutes formes et couleurs, choux, blettes, cardes, épinards, artichauts...

Nous avons également installé des composteurs qui permettent, d'une part, de réduire nos déchets dans les containers de la ville et, d'autre part, d'enrichir les sols que

nous cultivons. Un bac se trouve au bout du jardin, à l'entrée du parc ; **les habitants peuvent y déposer leurs déchets compostables** : déchets et épluchures de légumes et de fruits (agrumes, ananas, melons, pastèques... coupés petits), restes de repas (sans viande, ni graisse), produits laitiers, pain en petites quantités, feuilles de thé et sachets, marc de café avec le filtre, coquilles d'œufs, de noix, pommes de terre flétries, papier essuie-tout (mouillé), feuilles mortes, tonte d'herbe fraîche, fleurs fanées, même celles du fleuriste, plantes d'appartement, cendres, bois de taille broyé, sciures et copeaux, mauvaises herbes non grainées, dont les orties entières avant floraison.

Les matières non compostables sont : terre, sable, gros bois, bois traité, bois exotique, plantes malades, tailles de thuyas et autres conifères, toutes plantes grainées, litières non biodégradables, viandes, poissons, coquilles d'huîtres, moules..., plastiques, métaux, verres, papier glacé, imprimé ou coloré, couches jetables, poussières de sac d'aspirateur et balayeurs, tissus synthétiques tel le nylon et le lycra, tous les produits chimiques, huile de vidange...

Venez nous rejoindre si vous aimez jardiner !

F. Edelmann

Le réchauffement climatique, un sujet brûlant

Depuis la fin du 20^{ème} siècle, nous entendons parler du réchauffement climatique. Mais qu'est-ce que c'est ?

Le réchauffement climatique est le phénomène d'augmentation de la température dans l'air et des océans qui se produit dans le monde entier depuis plusieurs années. Il provoque de nombreuses catastrophes naturelles, comme les inondations qu'il y a eu dans l'Aude, en octobre 2018, les ouragans aux Etats-Unis ou les tsunamis au Japon.

Il est causé par l'émission des gaz à effets de serre ? des gaz qui réchauffent l'atmosphère, de la pollution en gros ! La pollution se transforme en chaleur, l'atmosphère de la Terre retient cette chaleur (qui comme le Soleil nous permet de vivre sur cette planète), mais puisqu'il y en a beaucoup trop à notre époque, la Terre la retient et ne reste pas à la même moyenne de température (15°). Cela augmente les températures et décale les saisons, petit à petit.

La quantité de déchets que nous produisons émet également des gaz à effets de serre, lorsqu'ils sont brûlés, et pollue également les océans lorsqu'ils se déversent dans celui-ci.

Prenez par exemple, le nombre de déchets consommés et jetés par une personne en France par an : 354 kg minimum. Alors maintenant, imaginez-vous 67,12 millions de personnes en France qui consomment ce nombre par an. Ensuite, vous aurez peut-être une idée si l'on ajoute à ce nombre-là les 196 autres pays qui comptent **7 milliards d'habitants...** On se retrouve avec un nombre de kilos de déchets... infini (sachant que certains pays consomment beaucoup plus quotidiennement).

Quelques chiffres :

- 1 kg de déchets ménagers = ce que chaque personne jette par jour en France. C'est 2 fois plus qu'il y a 40 ans !
- 22 millions de tonnes, c'est le poids des déchets ménagers en France en 2002, soit 2 500 fois le poids de la Tour Eiffel ! 80% de ces déchets finissent en décharge ou sont incinérés... et non compostés ou triés !

Les choses que nous pouvons faire pour ralentir et empêcher le réchauffement climatique :

- **Ne pas gaspiller l'eau (prendre une douche plutôt qu'un bain...)**
- **Faire moins de trajets en voiture, favorisez les transports communs, la marche à pied, le vélo, la trottinette...**
- **Recycler les déchets recyclables dans une poubelle conçue pour cela, et composter ceux qui sont compostables**
- **Manger moins de viande (eh oui !). L'élevage de bêtes est responsable de 14,5 % des émissions de gaz à effet de serre (qui polluent et provoquent le réchauffement climatique). Il est aussi responsable de 63% de la déforestation en Amazonie !!!**
- **Certains labels garantissent une gestion durable des forêts. En achetant des produits (papier, meubles, etc.) portant les labels : Forest Stewardship Council (FSC) ou Programme Européen des Forêts Certifiées (PEFC), nous pouvons contribuer à la préservation des forêts et limiter la déforestation.**

Lily, 5^{ème} Collège Simone Veil

WORLD CLEANUP DAY

Il y a quelques mois de cela notre Comité a été contacté par d'autres comités de quartier de Montpellier pour participer ensemble à cette journée internationale appelée : WORLD CLEANUP DAY (Journée Mondiale du Nettoyage) !

Le World CleanUp Day appartient à tous, le rôle de l'association est de faire connaître cette journée qui se veut festive, positive pour engager le changement.

La mission du World CleanUp Day consiste aussi et surtout à éveiller l'attention sur la prolifération des déchets sauvages, provoquer une prise de responsabilité face à l'impact des nuisances que cela engendre aujourd'hui et aux conséquences de cette pollution environnementale.

C'est donc avec une grande envie que nous avons répondu présents pour cet engagement. Nous avons tout d'abord trouvé que cette dynamique inter-comité était un mouvement à valoriser, surtout pour une cause comme celle-là. Nous avons aussi été accompagnés par les services de la Mairie et de la Métropole qui nous ont fourni le matériel pour cette opération.

Mais le temps a fait des siennes et le samedi 21 sep-

tembre, il pleuvait (enfin !) sur notre commune. Nous avons donc dû repousser au samedi 28 septembre. Nous n'étions pas aussi nombreux que nous l'espérions, mais ceux qui ont répondu présents ont été de valeureux « ramasseurs » de déchets, répartissant les différents déchets pour qu'ils soient triés. Et sous un beau soleil ! Opération à renouveler au moins 2 fois par an, ce que nous ferons le 28 mars 2020.

A. Ravese



Les Foulées du Petit Bard

Environ 200 participants ont pris le départ de la première édition des « Foulées du Petit Bard », une compétition au cœur du quartier qui se voulait, avant tout, festive et solidaire.

« **A vos marques ! Prêts ? Quartier !** ». Le slogan résonnait à chaque départ ce samedi 15 juin. La compétition, déprogrammée en avril pour cause d'intempérie, a enfin eu lieu. C'est grâce à la participation de nombreux bénévoles des associations du Petit Bard/ Pergola et d'autres dont le Comité de quartier Saint-Clément, que ce projet s'est concrétisé.

« *Cela apporte dans un premier temps de l'animation dans le quartier* » reconnaît Sophiane Al Khaliki de l'Association Montpellier Petit Bard Athlétique qui était en charge de l'organisation.

On sentait le plaisir de tous ces enfants à participer aux épreuves en se donnant à fond, pendant l'échauffement et la compétition. Mais une

épreuve nous a particulièrement ravis : la dernière course où papas ou mamans ont participé avec leur plus jeune enfant (parfois en poussette), sous les acclamations des spectateurs.

Tous les bénévoles ont été récompensés par un délicieux « couscous » à la Maison pour Tous F. Villon.

OPÉRATION À RENOUVELER... BIEN ENTENDU... POUR LE PLAISIR DE TOUS

J.M. Depeille



Un problème dans le quartier

Vous pouvez à tout moment nous signaler un problème que vous avez repéré dans le quartier : un stationnement gênant, un feu tricolore en panne, des nuisances sonores ou autres, des tags à enlever... Pour ce faire, vous pouvez aller sur notre site Internet : www.montpellier-saint-clement.org et cliquer sur l'onglet « Ecrire » ; vous remplissez alors les différentes rubriques, et nous transmettrons votre demande aux services de la Ville ou de la Métropole.

Vous pouvez également nous informer par mail : comitedequartier.saintclement@gmail.com

Des spectacles à prix réduits

Nous avons effectué des démarches pour obtenir des réductions pour les spectacles de **Montpellier Danse**. Merci de vous mettre en contact avec le secrétariat du Comité si vous êtes intéressé-e.

En revanche, nous regrettons que l'Orchestre **National de Montpellier Occitanie** ne renouvelle pas son offre de 4 concerts pour 40 € pour les adhérents des Comités de quartier. Cependant, vous pouvez toujours vous présenter à la billetterie du Corum ou de l'Opéra Comédie juste avant un concert et obtenir un billet pour 10 € s'il reste des places (toutes catégories).

*Nous vous rappelons que l'association fonctionne sur l'année civile.
Votre cotisation est donc valable du 1er janvier au 31 décembre*



COMITÉ DE QUARTIER SAINT-CLÉMENT

Parc des Ormeaux F88 - 51 rue Michel-Ange - 34070 Montpellier
Tél.: 09 66 87 56 53 - comitedequartier.saintclement@gmail.com
www.montpellier-saint-clement.org

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom: Prénom:

Adresse:

..... Tél.: E-mail:

Adhésion individuelle 8 € Couple ou famille 12 € Cotisation de soutien 15 € (ou plus) : €

Je règle ma cotisation par chèque bancaire chèque postal espèces

Je souhaite participer à une commission de travail

Date: